




# La Vie Avesnoise

[www.avesnes-les-aubert.fr](http://www.avesnes-les-aubert.fr)

N° 50 - Décembre 2018



**Cahier spécial  
Notre commune comme vous ne  
l'avez (peut-être) jamais vue**



**Centenaire de 1914-1918  
Quand la jeunesse nous conte la  
Grande Guerre... p9**

## ■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le **lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.**

Il est à noter qu'en raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera fermée les lundis 24 et 31 décembre après-midi.

## ■ Les horaires hivernaux du cimetière communal.



Du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 31 mars 2019, le cimetière est ouvert **chaque jour de 8h30 à 17h30.**

## ■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les **vendredis 7** pour la vente de chéquiers et **14 décembre** pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.  
Contact : M<sup>me</sup> Isabelle Libert.  
☎ 06.09.43.82.82.

## ■ Restaurants du Cœur.



La distribution de denrées aura lieu les **jeudis 6, 13, 20 et 27 décembre** dans les nouveaux bâtiments situés à côté des ateliers municipaux - 39 rue Henri Barbusse.

## ■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.  
☎ 03.27.81.21.89.



## ■ Inscription sur la liste électorale.

Les demandes d'inscriptions sur la liste électorale sont reçues en mairie, guichet n°3 **jusqu'au lundi 31 décembre 2018 à 12h.** Sont notamment concernés :

- Les nouveaux habitants de la commune,
- Les personnes remplissant les conditions requises pour être électeur et qui ne sont pas inscrites sur une liste électorale pour quelque cause que ce soit,

- Les jeunes gens qui ont dépassé ou atteindront l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2019. Bien que l'inscription soit automatique, ils sont invités à vérifier si cette inscription est bien notifiée auprès de la mairie.

Pour s'inscrire, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les électeurs déjà inscrits n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé d'adresse.

Cependant tout changement de domicile, même à l'intérieur de la commune, doit être signalé au guichet n°3 de la mairie.



## ■ Devenez sapeur-pompier volontaire.

La caserne Aubert nous rappelle qu'elle recrute des sapeurs-pompiers volontaires.

Si vous souhaitez les rejoindre, envoyez un curriculum vitae et une lettre de motivation à l'Adjudant Christophe Destienne, Chef du centre CIS Aubert à l'adresse suivante :

208 rue Henri Barbusse  
59129 Avesnes-les-Aubert.



## ■ Apprenez les gestes de secours en passant votre PSC1.

Des sessions de 7h sont ouvertes, sur Saint-Aubert ou à proximité, pour acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à la personne en réalisant, les gestes de premiers secours.

Contact : Christophe Destienne, Moniteur national ☎06.68.88.91.37



## ■ Horaires d'hiver de la déchèterie de Saint-Aubert (jusqu'au dimanche 24 mars 2019).

La déchèterie vous accueille le lundi, et du mercredi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h ainsi que le dimanche de 9h à 12h. Elle est fermée les jours fériés.

## Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat  
59129 Avesnes-les-Aubert  
Directeur de publication :  
M. Alexandre Basquin  
Photos, Conception, Rédaction :  
Service Communication  
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert  
Impression : Imprimerie Le Lièvre  
16 Avenue de Saint-Amand  
59300 VALENCIENNES  
Diffusion : 1800 exemplaires  
Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISSN 2492-4326

## Numéros Utiles

Mairie : 03.27.82.29.19 - Fax : 03.27.82.29.11  
Services Techniques : 03.27.78.39.44  
C.A.P.A.H.D. : 03.27.82.29.17  
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : 03.27.82.29.04  
Crèche : 03.27.79.78.21 - Relais d'Assistants Maternelles : 07.86.56.26.25  
U.T.P.A.S. : 03.59.73.36.50  
Mission Locale : 03.27.70.86.59  
Pompiers : 18 - Secours Médical : 15 - Gendarmerie : 17  
Médecin de garde : 03.20.33.20.33 - Pharmacie de garde : 08.25.74.20.30  
Point info déchets du SIAVED : 0800 775 537  
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : 03.27.75.84.79

## Pour recevoir la newsletter municipale.

Abonnez-vous en mairie  
ou sur le site  
www.avesnes-les-aubert.fr



# Inauguration de la sacristie et des travaux de l'église

La sacristie et les travaux de l'église ont été inaugurés le 24 novembre dernier, en présence notamment de Madame Anne-Sophie Boisseaux, conseillère départementale, de Monsieur André Veys, curé de la paroisse et de Monsieur Bruno Popieul, architecte.

Les travaux, qui étaient évidemment budgétés, se sont élevés à environ 400 000 €, subventionnés à hauteur de 150 000 € par le Conseil Départemental du Nord au titre de l'Aide aux Villages et Bourgs.



Hier, le bâtiment dans un état particulièrement vétuste.



Aujourd'hui, la sacristie réhabilitée et la tourelle, plus ancien bâtiment de la ville, mises en valeur.

Huit mois ont été nécessaires pour ces travaux, qui étaient plus qu'indispensables au vu de l'état particulièrement dégradé de la sacristie.

Sur le site, l'assistance nombreuse a pu apprécier la qualité des aménagements et la mise en valeur architecturale.

Monsieur Alexandre Basquin a rappelé que ces travaux ont fait suite à de nombreux échanges avec la paroisse. Il a rappelé encore que l'église est un bâtiment municipal et un patrimoine important de notre commune.

Au-delà des seules réhabilitations de la tourelle et de la sacristie, il y eut également des travaux de charpente, de toiture et de chéneaux mais aussi la pose d'un portail, la création de toilettes accessibles à l'entrée de l'église et des aménagements paysagers.

Estimant qu'« *il n'y a de réussites que collectives* », Monsieur le Maire a salué et remercié toutes les personnes qui se sont investies pour ce projet.

► Rappelons que cette réfection constitue la première étape d'un programme global de rénovation de l'église. Ce programme sera essentiellement composé de travaux lourds de clos et couvert, qui s'étaleront sur le long terme et en fonction des moyens municipaux.

## Au tour de la salle des fêtes...

Le chantier de travaux de réhabilitation de la salle des fêtes commencera en janvier, pour un coût d'un peu plus de 1,7 million d'euros. De lourds travaux rendus nécessaires notamment en terme d'accessibilité des personnes en situation de handicap mais aussi pour la sécurité de tous les usagers.



Si rien n'était fait, le bâtiment courait tout droit vers la fermeture administrative. Il était par conséquent temps d'agir, avec responsabilité, souci du bien-être des habitants et volonté de projeter le bâtiment vers l'avenir.

Des subventions ont d'ores et déjà été accordées et la municipalité continue de se mobiliser avec force pour en recueillir le maximum.

La salle des fêtes est fermée depuis le 1<sup>er</sup> décembre notamment au regard des diagnostics liés à l'amiante.

► Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'évolution des travaux.

# 11 novembre : Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale

Nombreuses étaient les personnes réunies le 11 novembre dernier pour commémorer le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale. En cette période troublée par de trop nombreux conflits sur notre planète, il est essentiel de perpétuer le souvenir, de commémorer la victoire, mais surtout de célébrer la paix. Retour en images.



Défilé, dépôt de gerbes et minute de silence au monument aux morts, pour saluer la mémoire des civils et militaires fauchés si violemment lors de ce terrible conflit.

## « 14-18, Entre rire et larmes »



Le 10 novembre, la pièce de théâtre « 14-18, Entre rire et larmes » fut jouée à la salle des fêtes.

## « L'industrie en guerre »



Proposée par « Arts et Culture, Loisirs pour Tous ! », cette exposition portait sur une approche ciblée et originale de la Première Guerre mondiale.

## Une œuvre autour de la paix érigée sur la place Jean Jaurès

Pour toujours perpétuer ce message de paix, la Municipalité travaillera avec un collectif d'artistes du secteur à la réalisation d'une œuvre d'art contemporain autour de la Paix et de la Liberté, co-construite avec les enfants dans le cadre d'un relais pédagogique.

Cette œuvre sera exposée en 2019 de manière permanente, très symboliquement, sur la place Jean Jaurès. Il s'agit de réaffirmer qu'ici, à Avesnes, nous sommes une commune messagère de la Paix.

Nous y reviendrons.

